

COMMISSION INTERCOMMUNALE DE GESTION DU FONDS CULTUREL RIVIERA

RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION SUR LE BUDGET 2013

SÉANCE DU MARDI 6 NOVEMBRE 2012, À 18H00, À SAINT-LÉGIER-LA CHIÉSAZ
AULA DU COLLÈGE DU CLOS-BÉGUIN

Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

La Commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera s'est réunie à Saint-Légier-La Chiésaz, le 6 novembre 2012, afin d'étudier le budget 2013.

Présents

Blonay	Ghiringhelli	Gianni	membre
Blonay	Vodoz	Eric	suppléant
Chardonne	Pelot	Jean-David	membre
Corseaux	Gavin	Heather	membre
Corsier	Vodoz	Josiane	membre
Corsier	Petit	Danielle	suppléante
Jongny	Pittet	Dominique	membre
Montreux	Jorge	José	membre
Montreux	Krebs	Yann	membre
St-Légier-La Chiésaz	Bays	Patrick	membre
La Tour-de-Peilz	de Gautard Rayroud	Antoinette	membre
La Tour-de-Peilz	Devenoge	Jacques	suppléant
Vevey	Jaggi-Héritier	Doris	membre
Veytaux	Emery	Huguette	suppléante

Excusés

La Tour-de-Peilz	Gagnebin-de-Bons	Martine	membre
Vevey	Bonvin	Barbara	membre
Veytaux	Wicht	Valérie	membre

Le Conseil administratif était représenté par :

Présents

M. Claude Schwab	conseiller municipal à St-Légier-La Chiésaz
Mme Annick Vuarnoz	conseillère municipale à Vevey
Mme Edith Willi	conseillère municipale à Montreux
Mme Colette Rossier	cheffe du Service des affaires intercommunales de la Riviera

ORDRE DU JOUR

1. Accueil
 2. Liste de présences
 3. Budget 2013 et préavis type
 4. Divers
 5. Prochaine séance
-

1. ACCUEIL

Le président de la séance, M. Patrick Bays souhaite la bienvenue à tous. Le municipal « régional » M. Claude Schwab rappelle les enjeux des nouvelles réalisations qui vont se concrétiser ces prochaines années sur le site de Clos Béguin à St-Légier.

2. LISTE DE PRÉSENCES

Voir page précédente.

3. BUDGET 2013 ET PRÉAVIS TYPE

Il est rappelé que le budget laisse la contribution pour chaque commune à fr 48.- par habitant. L'objectif est également de maintenir les 20 associations qui bénéficient du soutien du Fonds culturel.

Les 3 membres du conseil administratif rappellent avec le soutien de Mme Colette Rossier les éléments suivants :

- Chaque bénéficiaire doit chaque année présenter une demande avec toute la transparence sur son état des finances et son programme culturel.
- Le Fonds culturel Riviera est cité en exemple dans le canton.
- Les 2 organisations phares pour la région restent la Fondation de la Saison culturelle de Montreux et le Théâtre de Vevey (Fondation des Arts et Spectacles).
- Les montants attribués à chaque organisme restent assez stables.
- Les critères pour les bénéficiaires pérennes sont : la dimension artistique, la dimension régionale. Les communes sièges doivent continuer d'aider ces associations. Le professionnalisme et la transparence des comptes sont également des critères importants.
- Le montant attribué pour l'Agenda culturel est d'environ Fr. 130'000.-.
- Les soutiens ponctuels font l'objet d'une analyse fine de la part du service des affaires intercommunales, puis par le bureau exécutif et le conseil administratif décide du montant alloué. Mais ces soutiens ponctuels ne sont pas la priorité. L'important est de pérenniser les institutions qui font vivre la culture dans la région.
- Il est rappelé qu'il est inutile d'opposer culture et sport, mais bien au contraire il est indispensable que les deux puissent vivre.
- Il ne faut pas oublier les retombées économiques et l'apport de la culture sur la vie de la région.

Tous ces éléments ont permis de répondre aux questions des commissaires.

Le président procède au vote.

Les membres de la commission de gestion adoptent le budget 2013 à l'unanimité des membres présents.

4. DIVERS

Il serait souhaitable qu'un plan ou tout au moins une adresse postale soit indiquée pour le lieu de rendez-vous.

5. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance est fixée au **mardi 21 mai 2013, à 18h30, à Saint-Légier-La Chiésaz, Aula du collège de Clos-Béguin.**

CONCLUSION

En conclusion, c'est à l'unanimité des membres que la Commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera vous recommande, Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, Mesdames et Messieurs les membres des Conseils communaux, d'approuver le budget 2013 du Fonds culturel Riviera, tel que présenté.

Pour la Commission :

Le Président :
Patrick Bays
St-Légier-La Chiésaz

Le Secrétaire :
Gianni Ghiringhelli
Blonay

Blonay, le 22 novembre 2012